



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

DÉCOUVREZ L'EXTRAIT DE NOTRE NOUVEAU RÈGLEMENT DU BLOC OPÉRATOIRE EN ANNEXE !

Retrouvez la version complète sur www.lasource.ch/espace-medecins/bloc-operatoire.

Nous vous rappelons de bien vouloir **transmettre vos dates de congés ou absences rapidement au Service des réservations** (021 641 33 77 ou reservations@lasource.ch) et ce, afin d'optimiser la planification opératoire.

Merci pour votre précieuse collaboration !

DISPONIBILITÉS DE NOS SALLES D'OPÉRATION ET DE NOS SERVICES PENDANT LES VACANCES

SERVICES	DATES	DISPONIBILITÉS
Bloc opératoire	24.12.2021, 31.12.2021 & 03.01.2022	Urgences uniquement (1 salle réservée)
Centre ambulatoire	24.12.2021, 31.12.2021 & 03.01.2022	Urgences en endoscopie uniquement (8h00 - 20h00)
Unité de cardiologie - Rez	Du 24.12.2021 au 03.01.2022 inclus	Fermeture complète
Chambres 2 ^e étage gauche	Du 27.12.2021 au 09.01.2022 inclus	Fermeture complète des chambres n° 221 à 253
Laboratoires	24.12.2021, 31.12.2021 & 03.01.2022	Effectifs réduits (technicien-ne-s et chauffeurs) / Service de prise de sang fermé
Radiologie	24.12.2021, 31.12.2021 & 03.01.2022	Urgences uniquement/aucune programmation d'exams
Biomédical	• Vendredi 24.12.2021 • Vendredi 31.12.2021 & lundi 03.01.2022	• Présence réduite - 1 technicien • Fermeture
Informatique	• Vendredi 24 & vendredi 31 décembre 2021 • Lundi 03.01.2022	• Présence réduite - 1 informaticien • Urgences uniquement sur appel via la réception
Service technique	25.12.2021 & 26.12.2021/ Du 01.01.2022 au 03.01.2022 inclus	Urgences uniquement sur appel via la réception

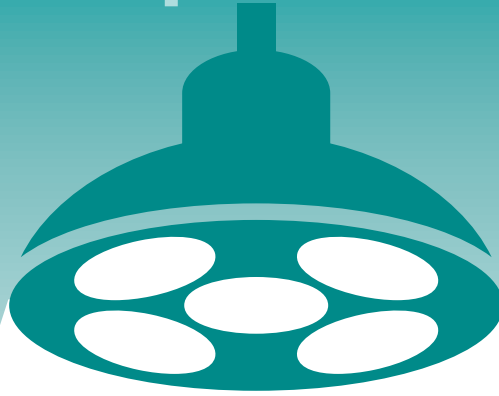
Belles fêtes de fin d'année à vous et vos proches !

RETROUVEZ CE FLASH INFO SUR
FLASHINFO.LASOURCE.CH



DES QUESTIONS, DES REMARQUES ?
CONTACTEZ-NOUS À :
MARKETING@LASOURCE.CH

bloc opératoire



POUR LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS, MERCI DE RESPECTER LE RÈGLEMENT DU BLOC OPÉRATOIRE.

4.2 HEURE D'ARRIVÉE DU CHIRURGIEN POUR SON PREMIER PATIENT DE LA JOURNÉE

Le chirurgien veillera à :

- Dans le cas où il a besoin de voir son patient avant induction: se trouver au bloc opératoire 30 à 40 minutes avant l'heure d'incision.
- Dans le cas où il n'a pas besoin de voir son patient avant induction (information qu'il aura préalablement transmise au médecin anesthésiste): se trouver au bloc opératoire 15 à 20 minutes avant l'heure d'incision.

4.1 VACATIONS OPÉRATOIRES ET HORAIRES SALLES D'OPÉRATION

- Du lundi au jeudi: 6 salles de 8h00 (coup de bistouri) à 15h30 (fin du pansement).
- Du lundi au jeudi: 1 salle da Vinci de 8h00 (coup de bistouri) à 18h30 (fin du pansement), (Ajout/ précision au règlement du BOP)
- Le vendredi: 6 salles de 8h30 (coup de bistouri) à 15h30 (fin du pansement).
- Le vendredi: 1 salle da Vinci de 8h30 (coup de bistouri) à 18h30 (fin du pansement). (Ajout/précision au règlement du BOP)

7.1 PLAGES OPÉRATOIRES

Ce calendrier est évolutif. L'opérateur régulier veillera à une occupation optimale de ses plages opératoires. En cas de non occupation d'une plage opératoire, au plus tard 10 jours avant, le Service des réservations prendra contact avec l'opérateur concerné afin d'en disposer. L'opérateur annoncera ses absences dès que possible au Service des réservations.

7.2.1 RÉSERVATIONS ÉLECTIVES

Les demandes de réservations s'effectuent :

- Du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00, auprès du Service des réservations (021 641 33 77).

7.2.2 RÉSERVATIONS URGENCES

Seule l'urgence absolue (pathologie aiguë grave menaçant le pronostic vital) peut venir modifier la programmation.

La prise en charge et l'ordre de passage des urgences font l'objet d'une discussion commune entre le(s) chirurgien(s) et le médecin anesthésiste de garde en fonction de critères médicaux. En cas de désaccords médicaux, la décision revient au médecin anesthésiste de garde. Le chirurgien téléphonera à l'instrumentiste de garde pour les informations liées à la préparation de l'intervention, au 021 641 32 80 (installation et demandes spécifiques).

8.3 ACTIVITÉ OPÉRATOIRE

Le personnel du bloc opératoire, le médecin anesthésiste et l'opérateur sont tenus de respecter l'heure du début de l'intervention (= coup de bistouri) inscrite sur le programme opératoire. L'installation définitive du patient doit être validée par le chirurgien et le médecin anesthésiste.

9.1.2 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

Les demandes sont traitées en commission d'achat (trois fois par année).

9.1.6 MATÉRIEL EN TEST

Les chirurgiens déposent une demande auprès du Responsable des salles d'opération.

9.1.7 DISPOSITIFS MÉDICAUX APPARTENANT À L'OPÉRATEUR

Ces dispositifs médicaux doivent être confiés au Responsable des salles d'opération 24h avant l'intervention afin d'être retraités par le secteur de stérilisation. Tout autre appareil ou dispositif médical personnel est soumis à l'approbation technique préalable de l'ingénieur biomédical et/ou du Responsable de la stérilisation.

10.1.1 « CONTRÔLE SÉCURITÉ OPÉRATOIRE: CHECK-LIST PRÉ ET PER-OPÉRATOIRE »

L'implication optimale et l'attention de tous les professionnels de la salle d'opération sont indispensables. Cette check-list est signée par tous les acteurs concernés.

10.2.3 MÉDIAS

Pour accéder au bloc opératoire, tout représentant des médias doit impérativement être muni d'une autorisation expresse délivrée par le Directeur général, ou par un membre de la Direction (délégation). Il sera systématiquement et en tout temps accompagné par un représentant du Service marketing et communication.

11.2 RÈGLES COMPORTEMENTALES INDIVIDUELLES

Les acteurs du bloc opératoire sont invités à :

- S'assurer qu'un patient n'est pas filmé sans son autorisation expresse (les vidéos de l'opération faisant partie intégrante du dossier patient ne sont pas visées par cette norme).
- Adopter un comportement éthique et respectueux envers les patients, les médecins, les confrères et tout collaborateur de la Clinique.
- Respecter les horaires pour la bonne marche du service.
- Entretenir un climat de confiance et de dialogue
- Prohiber et faire empêcher toute parole ou comportement inappropriés, tout harcèlement moral ou sexuel, ainsi que toute discrimination.